

Image not found or type unknown



## Remboursement aide sociale en EHPAD

Par **Myrtille66**, le **25/05/2021** à **05:17**

Bonjour,

Ma maman va rentrer en EHPAD, elle n'a aucun bien et 1.300 € de retraite. Nous sommes 4 enfants, deux solvables pour les frais. Si nous demandons une aide sociale, vu qu'elle n'a rien à part sa retraite, faudra-t'il rembourser à son décès ?

Merci.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **25/05/2021** à **05:49**

Bonjour,

Voyez une Assistante Sociale du département et posez-lui cette question.